

CAPITAL ORLETTO INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

ORLETTO ANNONCE UN FINANCEMENT PAR VOIE DE PROSPECTUS DANS LE CADRE DE SON OPÉRATION ADMISSIBLE AVEC GROUPE SANTÉ DEVONIAN INC.

Québec, Québec, le 23 août 2016 – Benoit Chotard, président de Capital Orletto inc. (« Orletto ») (TSX-V « OLE.P »), une société de capital de démarrage, est heureux d'annoncer qu'elle a déposé un prospectus provisoire (le « Prospectus ») dans le cadre d'une offre projetée d'actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») de la Société pour un produit minimal brut de 6 000 000 \$ (le « Placement ») et un produit maximal brut de 10 000 000 \$. Le Placement sera effectué sur la base d'efforts raisonnables sur le plan commercial par l'intermédiaire de Richardson GMP Limitée (le « Placeur pour compte »).

Chaque Unité consiste en une action ordinaire du capital social d'Orletto (une « Action d'Orletto ») et un demi-bon de souscription d'Action d'Orletto (chaque bon de souscription d'Action ordinaire entier, un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription confère à son porteur le droit de souscrire une Action d'Orletto (une « Action sous-jacente à un bon de souscription ») à un prix de 1,10 \$ par Action d'Orletto pour une période de 24 mois à compter de la Date de Clôture.

La Société a également convenu d'attribuer au Placeur pour compte une option afin de pourvoir à toute surallocation et pour des fins de stabilisation de marché (l'« Option de surallocation ») qui permettra aux Placeurs pour compte de prendre les arrangements nécessaires afin que des souscripteurs acquièrent jusqu'à 15 % du nombre d'Unités vendues aux termes du Placement. L'Option de surallocation pourra être exercée, en tout ou en partie, à tout moment jusqu'à 30 jours après la clôture du Placement.

L'achat de tous les actions émises et en circulation de Groupe Santé Devonian inc. et la finalisation du Prospectus ainsi que d'autres transactions liées serviront à réaliser l'opération admissible d'Orletto conformément à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. La réalisation de l'opération admissible est conditionnelle, notamment, à l'obtention du consentement de la Bourse de croissance TSX et à la réalisation du Placement. Rien ne garantit que l'opération admissible sera réalisée et que, si elle l'est effectivement, elle le sera dans sa forme proposée.

Le placement est fait en vertu d'un prospectus déposé au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Une copie du prospectus provisoire est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis ou à des « personnes américaines » (les « personnes américaines »), tel que ce terme est défini dans le Règlement S promulgué en vertu de la United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « US Securities Act »). Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la US Securities Act ou des lois sur les valeurs mobilières étatiques, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou à des personnes américaines sans enregistrement préalable ou sans dispense applicable des exigences d'inscription.

À propos d'Orletto

Orletto est une Société de capital de démarrage créée conformément à la Politique 2.4 et, à ce jour, n'a mené aucune opération matérielle de toute nature, autre qu'identifier et évaluer les entreprises et les actifs en vue de réaliser une opération admissible. Le 9 septembre 2014, Orletto a réalisé son premier appel public à l'épargne et les actions ordinaires d'Orletto ont commencé à être transigées sur la Bourse. Depuis son incorporation, Orletto a engagé des frais dans l'exercice de son premier appel public à l'épargne, dans la recherche, l'évaluation et la négociation de potentielles opérations admissibles, et pour répondre aux obligations d'information imposées en tant qu'émetteur assujéti.

À propos de Devonian

Devonian est une société pharmaceutique botanique en stade avancé de développement qui emploie une stratégie novatrice ciblant des besoins médicaux non comblés. La principale stratégie de Devonian est de développer des médicaments sous ordonnance d'origine botanique. Cette stratégie est supportée par les directives réglementaires de l'agence réglementaire américaine (FDA) favorisant un développement plus efficace des médicaments botaniques comparativement à celui des médicaments sous ordonnance traditionnels. Devonian est fondée sur une vaste plate-forme technologique provenant de plus de dix années de recherche. Cette plate-forme fournit un processus unique d'extraction, de purification, de stabilisation et de conditionnement du complexe moléculaire responsable de la photosynthèse des plantes et des algues : la Technologie Supra Moléculaire d'Extraction et Stabilisation (SUPREX). Le « Thykamine^{mc} » est le premier produit dérivé de cette plate-forme. La puissance des activités anti-inflammatoire et anti-oxydative du « Thykamine^{mc} » a été démontrée dans plusieurs études pré-cliniques ainsi que dans une étude clinique de phase 2a de « preuve de concept » chez des patients souffrant de colite ulcéreuse distale, de grade léger à modéré. Le produit progresse maintenant dans la phase des grandes études de phase 2 et ce, dans deux domaines thérapeutiques : la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Bien que la principale activité de Devonian soit le développement de médicaments botaniques, Devonian est également impliquée dans le développement de produits à valeur ajoutée en dermo-cosmétique dans le cadre d'une stratégie secondaire destinée à générer des revenus à court terme et optimiser l'efficacité du processus de fabrication.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés portent sur des événements et scénarios futurs et comportent donc des incertitudes et des risques inhérents. Les résultats obtenus pourraient différer de ceux projetés à l'heure actuelle. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs.

Contacts : Benoit Chotard
Président et administrateur
Capital Orletto inc.
Téléphone : (778) 996-4676
Courriel : benoitshotard@shaw.ca

André Boulet
Président et chef de la direction
Groupe Santé Devonian inc.
Téléphone : (514) 248-7509
Courriel : apboulet@groupe-devonian.com